



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

conventions avec les praticiens

Question écrite n° 108624

## Texte de la question

M. Jean Charroppin attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le fait que les médecins libéraux veulent une nouvelle convention médicale suite à la décision du relèvement de un euro de la visite médicale qui n'est sans doute pas près de s'appliquer. Les praticiens libéraux demandent l'application de leur droit d'opposition aux deux avenants à la convention médicale signée à la rentrée dernière, qui prévoient notamment cette revalorisation. Ils réclament une meilleure reconnaissance du généraliste et pour certains plus de liberté tarifaire. Il lui demande en conséquence quelles sont ses intentions en la matière.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean Charroppin](#)

**Circonscription :** Jura (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 108624

**Rubrique :** Assurance maladie maternité : généralités

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 31 octobre 2006, page 11252